

**6EME CONGRES DE LA FNME-CGT
9 AU 14 AVRIL 2017 - NANTES**

**Rapport "Ouverture des travaux"
présenté par Gaël FAROU**

Cher-e-s Camarades,

Maintenant que le congrès est ouvert et que vous avez élu la première présidence, nous devons accomplir quelques formalités statutaires.

Mais avant, je veux rappeler, à toutes et à tous les délégué-e-s, les différentes étapes de préparation du congrès qui ont été décidées par les syndicats dans les Conseils Généraux de la Fédération.

La Direction Fédérale a statutairement la responsabilité d'organiser la préparation du congrès, c'est donc elle, lors de sa séance du 4 février 2016, qui a fixé la date, le lieu puis convoqué et lancé la préparation du 6^{ème} congrès.

Lors de sa séance des 2 et 3 mars 2016, la Direction Fédérale a mis en place un Collectif d'Animation et d'Impulsion, animé par Virginie GENSEL-IMBRECHT et Sébastien MENESPLIER.

Ce « CAP Congrès » est composé de 7 commissions :

- Une commission « Organisation », animée par Jean-Philippe BUCHON,
- Une commission « Communication » animée par Stéphane TISON et Hugues CHAVAROCHE,
- Une commission « Mandats et Votes » animée par Olivier TITRENT,
- Une commission « Initiative Europe/Internationale » animée par Laurence HOEFFLING,
- Une commission « des Ecrits » animée par Sébastien MENESPLIER et Laurent HEREDIA,
- Une commission « Direction Fédérale » animée par Laurent LANGLARD et Gaël FAROU
- Une commission « Modification des Statuts » animée par Claude POMMERY.

Les commissions travaillent depuis plus d'un an pour préparer ce congrès.

Dans le processus de préparation de ce 6^{ème} congrès et afin de favoriser les débats avec nos syndiqué-e-s, le Conseil Général des 23 et 24 mars 2016 a décidé de convoquer des forums de préparation.

Entre juin et septembre 2016, nous avons tenu 10 forums dans 10 villes de France avec l'ambition de réunir un maximum de militant-e-s et de syndiqué-e-s.

Sur la base d'un rapport commun, nous avons eu l'occasion de débattre avec des centaines de syndiqué-e-s et militant-e-s.

Les débats furent riches, parfois passionnés. La nécessité de travailler encore plus sur notre qualité de vie syndicale, notre proximité avec les salarié-e-s et retraité-e-s est remontée fortement. Virginie GENSEL-IMBRECHT y reviendra dans son rapport dans quelques instants. Les débats des forums furent le socle qui a permis de construire les écrits de ce congrès.

Ensuite, les écrits ont fait l'objet d'un premier aller/retour avec les syndicats et les syndiqué-e-s. La version 1 a été envoyée le 15 décembre 2016 pour amendements. Ce sont quelques 319 amendements émanant de 17 syndicats qui sont remontés à la Fédération. 115 ont été retenus ou retenus modifiés sur les parties I à V.

Avant d'en venir à nos obligations statutaires en ce début de congrès, je tiens à souligner que la préparation s'est déroulée dans un contexte de lutte sociale. Tout d'abord une lutte d'ampleur contre la loi travail au printemps-été 2016 et ensuite, la lutte, que nous vivons plus particulièrement dans les Industries Electriques et Gazières :

- pour des augmentations de salaires,
- pour l'emploi,
- pour l'avenir de nos activités sociales,
- pour l'avenir de nos entreprises,
- pour le Statut et les garanties collectives de milliers de salariés...

Bref, des luttes qui permettent aux salarié-e-s de se soulever, d'exprimer leur inquiétude et leur ras le bol face à la loi de jungle dictée par le système capitaliste.

Si nous pouvons être fiers que la CGT permette à des milliers de salarié-e-s de trouver le chemin de la dignité et de l'espoir des jours heureux, nous devons également être conscients que notre organisation a rencontré des difficultés pour être à la fois sur le terrain des luttes et celui de la préparation de ce 6^{ème} Congrès.

D'ailleurs, nombre de syndicats nous ont fait part de ces difficultés.

Alors, même si un congrès est un instant démocratique où il est important de se parler vrai, il faut prendre en compte dans notre analyse et dans nos débats de cette semaine les difficultés que nous avons toutes et tous rencontrées lors de la préparation de cet événement.

Nous devons maintenant élire le bureau du congrès. Le bureau du congrès exerce un rôle de direction de la Fédération pendant le congrès, tant sur les sollicitations extérieures que sur les conditions d'exercice de la démocratie pendant les travaux du congrès.

Nous vous proposons un bureau de 19 membres, composé de 9 femmes et 10 hommes : Virginie GENSEL-IMBRECHT, Elvida ARNAUD, Josie GEORGEL, Muriel MARCILLOUX, Soraya LUCATELLI, Karen ROSSI, Rachel NEIS, Virginie GONZALES, Laurence HOFFLING, Sébastien MENESPLIER, Jean-Philippe BUCHON, Hugues CHAVAROCHE, Gaël FAROU, Laurent HEREDIA, Laurent LANGLARD, Stéphane TISON, Olivier TITRENT, Franck TRAVERSARI, Claude POMMERY

Je vous propose l'animation du bureau du congrès par Franck TRAVERSARI.

Je vous propose que la première réunion du bureau ait lieu à la pause de 16h00 dans la salle du bureau située dans « l'espace commissions » afin de caler au mieux son fonctionnement. Puis celui-ci se réunira chaque matin à 7h45 et autant que de besoin.

Nous avons maintenant à élire les commissions de travail du congrès qui s'appuient sur les camarades qui ont travaillé à la préparation de ce congrès.

Commission « Mandats et Votes »

La commission « Mandats et Votes » a œuvré au pré-mandatement et au mandatement. Elle doit arrêter le nombre de voix, dont dispose le congrès, lors de sa première réunion qui se tiendra dans la salle « Mandats et Votes » située dans « l'espace commissions », dès la fin des formalités statutaires que nous sommes en train d'accomplir.

La commission « Mandats et Votes » présentera son rapport dans l'après-midi sur la représentation des syndicats et des syndiqué-e-s au congrès et aura à valider vos votes tout au long du congrès.

Voici la proposition de composition de cette commission : Maryline PICHON, Yvan BOHNOMME, Marc PAUTOT, Bruno PREPOLESKI, Olivier TITRENT animée par Olivier TITRENT

Commission « Modification des Statuts »

Cette commission aura en charge la rédaction définitive des articles tels que vous les aurez décidés.

Voici la proposition de composition de cette commission : Richard CAUDY, Alain LEMASSON, Pascal LACROIX, Guy CLERAUX, Claude POMMERY animée par Claude POMMERY

Commission des « Ecrits »

Cette commission aura en charge la réécriture des textes pour intégrer les différents amendements et modifications que vous aurez actés pendant les débats.

Cette commission se réunira autant que de besoin sur convocation de son animateur dans la salle « commission des Ecrits » située dans « l'espace commissions ».

Voici la proposition de composition de cette commission : Elvida ARNAUD, Jocelyne BOYER, Marie-Claire CAILLETAUD, Soraya LUCATELLI, Valérie GONCALVES, Eric BUTTAZZONI, Thierry CHEVALLIER, Gilles GOURON, Laurent HEREDIA, Pierre PETIT, Thierry RAYMOND, Eric THIEBAUT, Alain VASSAUX, Thierry ZEHNDER animée par Laurent HEREDIA

Résolution d'actualité

En ce qui concerne la rédaction de la résolution d'actualité, je vous propose la mise en place d'un groupe de travail qui sera animé par Loïc DELPECH. Ce groupe de travail soumettra une proposition de résolution au congrès, qui en débattera puis votera cette dernière.

Afin de favoriser son fonctionnement, sa réactivité et son efficacité, nous proposons de limiter ses membres à 10 maximum.

En ce qui concerne la **commission des « Candidatures »**, elle se réunira, mercredi soir de 19h30 à 21h00 en salle plénière. Je vous rappelle qu'elle est statutairement composée d'un membre par syndicat et des membres de la Direction Fédérale sortante. Chacune et chacun des participants devra être muni du mandat de son syndicat. Pour se faire, chaque syndicat présent recevra mercredi matin, un coupon d'invitation transmis par l'animatrice ou l'animateur de sa région fédérale. L'accès à la salle de la commission se fera sur présentation de ce coupon d'invitation.

Cette commission sera animée par la commission « Direction Fédérale ».

Présidence des séances

Afin de finir cet intermède de vote à main levée, je vous propose d'élire maintenant toutes les présidences de séances du congrès, en une seule fois.

Pour rappel, la 1^{ère} séance est présidée par moi-même assisté d'Adeline CHAUMET et de Philippe PAGE LE MEROUR.

Séance 2, lundi après-midi

Présidence : Marie-Christine NADEAU
Assesseur : Julien LAMBERT

Séance 6, mercredi après-midi

Présidence : Bruno PREPOLESKI
Assesseur : Marilyne PICHON

Séance 3, mardi matin

Présidence : Elvida ARNAUD
Assesseur : Marc PAUTOT

Séance 7, jeudi matin

Présidence : Fabrice GUYON
Assesseur : Laurence PELTA

Séance 4, mardi après-midi

Présidence : Richard CAUDY
Assesseur : Karen ROSSI

Séance 8, jeudi après-midi

Présidence : Muriel MARCILLOUX
Assesseur : Yves LEDOUX

Séance 5, mercredi matin

Présidence : Marie-Claire CAILLETAUD
Assesseur : Mathieu PINEAU

Séance 9, vendredi matin

Présidence : Ghistaline GIOANNI GUILIELMO
Assesseur : Laurent KIM

Avant de passer au déroulement des travaux du congrès, en votre nom à toutes et à tous, je tiens à saluer les invités présents, avec nous, aujourd'hui et pour toute la semaine :

- François DUTEIL, Ancien Secrétaire Général de la Fédération et Président de l'IHSME
- Jean-Paul ESCOFIER, Ancien dirigeant de la Fédération
- Jean-Paul FOSSIER, Ancien dirigeant de la Fédération
- Louis MONNERON, Ancien dirigeant de la Fédération
- Pascal FOURNET, Membre de la Commission Exécutive Confédérale
- Jean-François COULIN, Président du Comité de Coordination des CMCAS
- Ralph MOUILHOU, Secrétaire Général de la Chambre Syndicale de l'Energie CGT de la Martinique
- Mickael AGRICOLE, Secrétaire Général Adjoint du Syndicat CGT de la Martinique
- Mario EDOUARD, Secrétaire Général du Syndicat CGT de la Guadeloupe
- Davy RIMANE, Secrétaire Général de l'Union des Travailleurs Guyanais CGT de l'Eclairage
- Patrick HOARAU, Secrétaire Général de CGTR EDF de La Réunion
- Halima ALI CHARIF, Secrétaire Général CGTMA EDM de Mayotte
- Mohamadi BEN SOUFFOU de la CGT Mayotte

Je tiens également à vous préciser pour les débats autour des enjeux internationaux de jeudi, qu'un dispositif de traduction sera mis en place. La traduction des intervenants internationaux sera retransmise dans la salle. Afin de faciliter le travail des traducteurs, je vous invite, lors de vos interventions, à parler avec un rythme raisonnable.

Pour terminer, il nous reste à voter le déroulement des travaux du congrès que vous avez dans le cahier du délégué mais également, les règles de vie du 6^{ème} congrès et l'organisation des débats qui ont déjà fait l'objet d'une validation des syndicats lors du Conseil Général des 15 et 16 mars 2016.

Je tiens à préciser que la commission des écrits a procédé à des réajustements. Ceux-ci permettent d'avoir un déroulé cohérent en fonction des textes à débattre et des moments où auront lieu les votes. Ces réajustements ne permettent pas les votes dans un ordre croissant. Dans le déroulé du cahier du délégué, les votes 2 et 3 sont inversés. Un erratum sera distribué sur siège afin de vous donner la lisibilité sur les moments des votes.

Les interventions se feront sur inscription préalable à déposer dans l'urne qui est à votre disposition, auprès de l'aide à la présidence. Les débats auront un horaire de début et de fin pour les dépôts de demande d'interventions. Les Présidentes et Présidents de chaque séance vous indiqueront les horaires de fin d'inscription pour chaque débat. A partir de maintenant, je déclare ouvert le début des demandes d'inscription pour l'ensemble des débats.

Vous avez dans vos sacs les formulaires d'inscription pour chacun des débats ainsi qu'une fiche de résumé de vos interventions qui seront retranscrites dans les actes du congrès. Ces comptes rendus d'intervention sont à remettre au plus tôt à vos responsables de délégation qui les feront passer également à l'aide à la présidence.

Le rôle de l'aide à la présidence, composée de Francis MENDEZ, Jean-Sébastien CHONE et Olivier DECOCQ, est d'aider et d'assister les présidences et animation de séance en lien avec la commission « des Ecrits » tout en coordonnant le déroulement du congrès avec la commission communication qui gère la régie son, vidéo, lumière et les nombreuses vidéos et incrustations diffusés sur écrans.

Je vous invite donc, dès maintenant, à venir déposer vos demandes d'intervention sur le bilan d'activité et le préambule des documents d'orientations. La clôture du dépôt de ces demandes d'intervention sera effective à 12h30 ce jour.

Le temps d'intervention pour les débats sur inscription est de 4 minutes et de 3 minutes pour les débats interactifs. Vous pourrez voir s'écouler le temps, en même temps que tout le congrès, sur les écrans de chaque côté de la scène.

La gestion des prises de parole, pour les quelques 22 heures de débat programmées pendant notre congrès, aura pour objectif de permettre au plus grand nombre d'entre vous d'intervenir, en ayant en tête que ce temps de débat pourrait permettre 370 interventions.

Pour l'organisation des débats, il est proposé de prioriser les syndicats n'étant pas encore intervenu. Cette priorisation s'effectue par thématique. Pour schématiser, un syndicat ne ré intervient que lorsque les autres syndicats inscrits sont passés.

Cette clause n'est pas effective pour les débats interactifs qui se font derrière les quatre micros.

Afin de mieux organiser les interventions et de favoriser les temps d'interventions, il est proposé aux syndicats qu'ils essaient de structurer leurs interventions en commençant par l'objet de leur intervention et en finissant par l'argumentation.

Vous l'avez vu, les travaux de notre congrès sont denses, le respect des temps de parole et des horaires sera donc essentiel pour une bonne tenue de nos débats. Pour cela, il sera nécessaire d'ouvrir tous les jours les travaux à 8h30 précises.

Les votes à main levée se feront en rendant visible votre mandat.

Concernant les votes par mandat, ceux-ci seront dépouillés par lecture optique et feront l'objet d'une explication au congrès, en amont du premier vote, par l'entreprise qui gère cette prestation.

J'en termine sur l'état d'esprit qui doit animer chacune et chacun d'entre nous dans ce qui représente un temps fort de notre vie démocratique.

Le congrès est un moment de débats et d'échanges intenses qui peuvent être parfois vifs et passionnés mais nous devons en permanence rester dans le respect que l'on se doit entre syndiqué-e-s dans la CGT.

Dans le même état d'esprit, nos travaux accueilleront différent-e-s invité-e-s, tout au long de la semaine, que nous proposons de saluer dans le respect que l'on doit à ces personnes, hommes et femmes, invité-e-s par la FNME CGT.

J'invite maintenant les délégué-e-s à voter à main levée le fonctionnement et le déroulement des travaux de notre 6^{ème} congrès.

Je vous souhaite de bons travaux.